

Décision

Générale

colonial

Décision n° 602 PERSONNEL DES CADRES SPECIAUX DE MADAGASCAR

n° 602

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1945

Date de publication
31 juillet 1945

Date du numéro
1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de trois mois pour en jouir à Madagascar est accordée à M. Ratsimandresy Norbert, membre du personnel contractuel aux Travaux publics. Il pourra, sur sa demande, percevoir avant son départ une avance de solde dans les conditions prévues à l'article 11 du décret du 1er août 1944 ; il profitera de la première occasion maritime et voyagera en 3 classe.